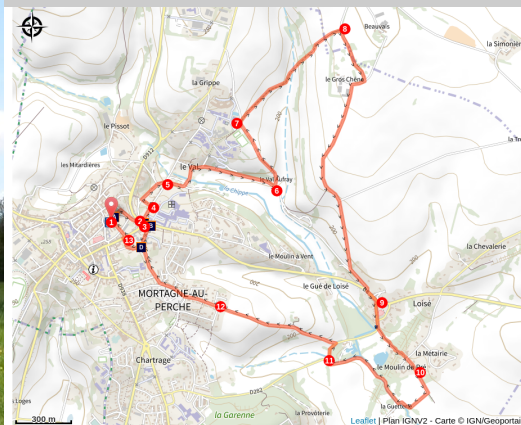


# Au fil du temps

Communauté de Communes du Pays de Mortagne au Perche -  
Mortagne-au-Perche



Le gros chêne



*En partant vers le quartier du Val, observez les anciennes maisons de tisserands. Dans la seconde vallée, vous pouvez faire une pause pique-nique puis remonter au Gros Chêne, arbre remarquable se situant derrière la maison d'habitation. Une vue dominante permet de découvrir les forêts de Réno-Valdieu et de Bellême en descendant le chemin. En arrivant sur Loisé vous découvrirez son église monumentale et plus bas son lavoir.*

Partez à la découverte des faubourgs de Mortagne-au-Perche (Loisé : son église et son lavoir, Le Gros Chêne : arbre remarquable, plusieurs fois centenaire)

## Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h

Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 160 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Panorama et paysages, Patrimoine bâti

# Itinéraire

**Départ** : Mortagne-au-Perche, place du tribunal

**Arrivée** : Mortagne-au-Perche, place du tribunal

**Balisage** : — PR

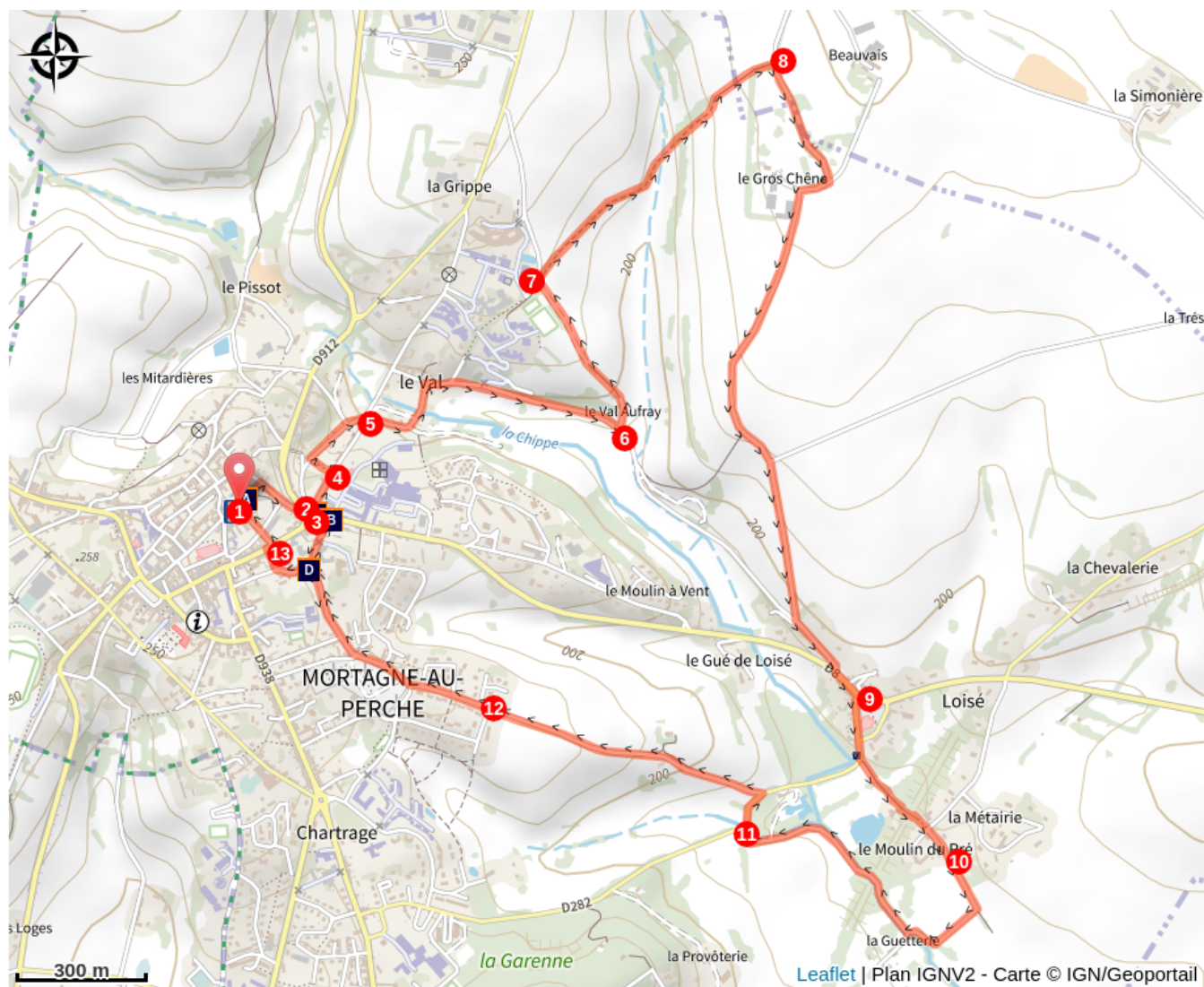
**Communes** : 1. Mortagne-au-Perche  
2. Villiers-sous-Mortagne

Départ Place du Tribunal

**(A mi-parcours, vous rencontrerez un passage avec une barrière et une chicane. Bien penser à refermer la barrière !)**

1. Descendre **la rue du Fort** puis à droite la rue du Mail
2. Traverser la rue de Paris (rue très passagère - emprunter le passage piéton), la remonter vers la droite
3. Prendre à gauche au carrefour, la rue Marguerite de Lorraine puis descendre les marches.
4. En bas des marches, prendre tout de suite à gauche le chemin herbeux, ruelle de l'hospice, puis tourner au bout à droite dans la rue Saint Jean
5. En bas de la rue Saint Jean, prendre à droite la rue étroite des Tanneries. En bas de la rue, tourner à gauche toujours rue des Tanneries pour rejoindre la rue du Val, que l'on emprunte à droite
6. Prendre à gauche **Le Val Aufray** et longer le champ
7. A l'intersection prendre **le chemin creux** sous les arbres à droite
8. Prendre à droite vers **le Gros Chêne** puis descendre vers Loisé
9. A Loisé, continuer rue Saint-Germain et **au lavoir de Loisé**, prendre le Chemin du Bief (légèrement sur votre gauche) en passant sous une ancienne ligne de chemin de fer
10. Suivre **le chemin des parcs fanés** puis emprunter **le chemin de la Guetterie**. Passer sous un deuxième tunnel et longer **le cours d'eau de la Chippe**.
11. Arrivé sur la D282 (attention route passagère), prendre à droite sur 300 m puis prendre à gauche le chemin montant vers les Grouas
12. Prendre **la rue Croix de Son**, puis à gauche **la rue Saint Lambert** et enfin à droite **la ruelle des cochers**.
13. Traverser la rue des 15 Fusillés et suivre la rue du Tribunal jusqu'au point de départ.

# Sur votre chemin...



La crypte St-André (A)

Le quartier du Val (C)

Le cloître du couvent de Saint-François (B)

Un cadran solaire de Mortagne (D)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

A mi-parcours, vous rencontrerez un passage avec une barrière et une chicane. Bien penser à refermer la barrière !

## Comment venir ?

### Parking conseillé

Parking, place du tribunal ou place du fort (gratuit)

## **Lieux de renseignement**

### Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

[info.tourisme@parc-naturel-perche.fr](mailto:info.tourisme@parc-naturel-perche.fr)

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



### Office du Tourisme du Pays de Mortagne-au-Perche

36, place du Général de Gaulle, 61400 Mortagne-au-Perche

[contact@ot-mortagneauperche.fr](mailto:contact@ot-mortagneauperche.fr)

Tel : 02 33 83 34 37

<http://www.ot-mortagneauperche.fr>

